

CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX,
PAR DÉCISION DU 15.07.2008



2 SÉMINAIRES 27 FORMATIONS

pour faire face à l'exigence de vos fonctions...

FRESQUE DU CLIMAT · FRESQUE DES ANIMAUX · NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE ·
GOUVERNANCE 2024-2026 · INTELLIGENCE ARTIFICIELLE · CYBER SÉCURITÉ ·
HARCELEMENT MORAL, HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES · COMITE
SOCIAL TERRITORIAL ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE · POUVOIRS DE POLICE DU
MAIRE ET DES POLICIERS MUNICIPAUX · ACHAT PUBLIC RESPONSABLE · ÉTHIQUE ET
DÉONTOLOGIE · PRINCIPES DE BASE DU BUDGET · STRATÉGIE FINANCIÈRE · DMTO ·
FINANCEMENTS EUROPÉENS · RELATIONS ELUS-CABINET-SERVICES · BILAN À MI-
MANDAT · RÉSEAUX SOCIAUX · MÉDIA-TRAINING · PRISE DE PAROLE EN PUBLIC ·
MÉCÉNAT TERRITORIAL · OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE...



UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

Après l'accord de Dubaï jugé historique par certains, les collectivités locales et territoriales vont devoir, dans un contexte de disette budgétaire, emboîter le pas de l'Etat en substituant progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables ou décarbonées. Ce que certaines collectivités ont déjà commencé à faire concrètement sur leurs réseaux de chaleur par exemple, ou en décidant d'accompagner leurs administrés à changer leurs chaudières au fioul, ou bien encore en agissant sur les modes de transports collectifs urbains et ferroviaires, où les leviers d'actions sont importants. Et ce, tout en prenant au maximum en compte les personnes socialement défavorisées qui sont souvent aussi celles qui vont être le plus impactées par le dérèglement climatique et potentiellement aussi par la transition écologique.

Face à ces défis, **l'offre de formation 2024** (dont vous trouverez les fiches détaillées ci-après) en direction des décideurs territoriaux apparaît comme une nécessité voire une priorité, d'autant que les nouvelles conditions dans lesquelles ces derniers doivent agir s'inscrivent dans une temporalité d'action toujours plus réduite. Parmi les thèmes pour vous accompagner sur vos stratégies d'actions locales, analyser leurs impacts en termes de gouvernance et cerner vos nouvelles marges de manœuvre, nous vous proposons à titre d'exemple :

- **La fresque du climat** complétée par un autre atelier collaboratif **sur la fresque des animaux**, pour prendre du recul et basculer dans la transition écologique de la société et de l'économie française ;
- **Le volet « énergie » de la transition écologique** et les possibilités d'engagement de votre collectivité dans cette dynamique ;
- **L'éclairage public**, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie, « vitrine » de votre territoire et service public à sécuriser (au plan juridique, technique et financier) ;
- **L'achat public responsable**, source de contraintes juridiques et surtout d'opportunités pour les acheteurs publics ;
- Les problématiques de **Gouvernance des territoires, des villes et de l'action publique 2024-2026** et la co-construction de modèles sociaux inclusifs, exigeants et solidaires, au plus près des réalités vécues et des besoins des habitants ;
- **La politique de la ville et la nouvelle donne territoriale pour 2024-2030**, afin identifier les leviers à la disposition des collectivités pour mener, en lien avec l'Etat, des politiques locales de cohésion sociale et urbaine à la fois innovantes et ambitieuses ;
- **Les financements européens spécialement alloués à vos projets de territoire** (avec possibilité d'organiser cette action à Bruxelles, au cœur des Institutions pour une délégation d'élus de votre collectivité) ;
- ...



» Parmi les nombreux autres thèmes à l'affiche, vous trouverez celui de la **cybersécurité**, de la **lutte contre la délinquance**, ou bien encore de **l'intelligence artificielle**. Compte-tenu de son succès, **le Mécénat territorial, mode d'emploi** est à nouveau programmé cette année avec un séminaire national qui invite à multiplier les rapprochements entre acteurs publics et opérateurs économiques engagés dans la compétition pour des actions d'intérêt général au niveau local. Pour privilégier davantage encore le contact avec « le terrain » et apporter les clés visant à **Optimiser au mieux la place de l'Animal en Ville**, cet autre séminaire national est également re-programmé, afin de répondre aux nombreuses demandes.

De plus, pour **garantir la performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat et perfectionner votre communication tout en valorisant vos actions**, nos formateurs vous proposent de participer aux parcours pédagogiques portant sur la prise de parole en public et devant les médias (y compris sociaux). Ces formations vous aideront à appréhender au mieux :

- Les enjeux de la prise de parole en public autant en situation de grande réunion publique qu'en petit comité ou autres réunions de travail ou statuaire ;
- La manière de qualifier les prises de positions, les objections et les contre-arguments puis de se positionner de manière efficace et efficiente, quelle que soit la situation ;
- L'agressivité sans la négliger ni la tourner en dérision, en vous positionnant rationnellement dans des situations émotionnelles fortes.

Enfin, un programme « **Spécial Langue étrangère** » est proposé à ceux dont la délégation implique de représenter les intérêts de leurs électeurs face à des interlocuteurs étrangers, tout en capitalisant sur l'expérience acquise.

POUR VOUS INSCRIRE

Vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :

A SENATUS CONSULTO

23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS

POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement au : **01 53 90 45 56**

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- Appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- Développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- Contribuer à mettre en valeur vos actions et l'image de votre collectivité,
- Obtenir les résultats concrets attendus. Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après. Il est également possible d'adapter le format et de mettre en place ces actions, au sein même de votre collectivité, en l'ouvrant à vos élus et aux cadres territoriaux concernés, selon une date fixée à votre convenance. En outre, les programmes animés par nos experts, prendraient naturellement en compte vos spécificités territoriales (type formation-conseils). Ces interventions pourraient être programmées avant ou au moment d'une commission ou d'une réunion importante, afin de relancer par exemple, la dynamique et la cohésion de groupe.

*Au plaisir de vous retrouver très vite
pour relever ensemble,
les défis de cette France qui change !*

Frédéric DERAÏ

Président de la SAS A SENATUS CONSULTO

REPÈRES

FRÉDÉRIC DERAÏ

Président, 57 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
 - Directeur des réseaux,
 - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO (Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité, et référencé Qualiopi pour les actions de formation).



SOMMAIRE INTERACTIF



FOCUS PROGRAMMES TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE, ÉNERGÉTIQUE

- 01 ► **LA FRESQUE DU CLIMAT : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES**.....8
- 02 ► **LA FRESQUE DES ANIMAUX : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES**.....10
- 03 ► **LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COMMENT ENGAGER VOTRE COLLECTIVITÉ DANS CETTE DYNAMIQUE ?
QUELLES SONT LES CONTRAINTES À IDENTIFIER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ ?**.....12



- 04 ► **L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À SÉCURISER (AU PLAN JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER)**.....14
- 05 ► **LA MAÎTRISE FONCIÈRE AU SERVICE DE LA RURALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT :
QUELS DÉFIS POUR LES ÉLUS LOCAUX ?**.....16



SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL ET FORMATION
OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE :
QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?.....17



ENJEUX ET STRATÉGIES D'ACTIONS LOCALES

- 06 ► **POLITIQUE DE LA VILLE : QUELLE NOUVELLE DONNE TERRITORIALE POUR LA PERIODE 2024-2030 ?**.....20
- 07 ► **GOVERNANCE 2024-2026 : QUELS DÉFIS POUR LES ÉLUS LOCAUX ?**.....22
- 08 ► **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : OUTILS D'ACTION AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX**.....24
- 09 ► **CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX, RÉGLEMENTATION, ET BONNES PRATIQUES POUR PREVENIR UNE CYBERATTAQUE**..... 26
- 10 ► **QUELLES STRATEGIES D'ACTIONS POUR VOTRE COLLECTIVITE ET VOS ELUS FACE AU DEVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?**.....27



LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE

- 11 ► **RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSST)**.....31
- 12 ► **HARCELEMENT MORAL, HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : ASPECTS JURIDIQUES, RÈGLES DE BONNE CONDUITE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS**.....33

SOMMAIRE INTERACTIF (SUITE)

- 13 ► **LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX :** CADRE JURIDIQUE ET APPLICATION.....36
- 14 ► **LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE,** AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER.....38
- 15 ► **L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE,** AVEC UN POINT SUR LES IMPACTS DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE.....40
- 16 ► **ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE :** QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS ? AVEC UN FOCUS SUR LA LOI « 3DS », LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN AMONT DE TOUTE DÉCISION.....42
- 17 ► **PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE,** AVEC UN FOCUS SUR LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE.....44
- 18 ► **DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX (DMTO) ET LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES :** QUELLES PERSPECTIVES POUR LES DÉPARTEMENTS ?46
- 19 ► **MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE :** MODE D'EMPLOI.....47

- 20 ► **QUELLE RELATION « ÉLU - CABINET - SERVICES » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?**.....53
- 21 ► **BILAN À MI-MANDAT :** COMMENT (RE)MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?.....55



MANAGEMENT, COMMUNICATION ET EFFICACITÉ PERSONNELLE

- 22 ► **COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, X (EX TWITTER) ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX** POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB.....58
- 23 ► **MEDIA-TRAINING - RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ,** AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES.....60



- 24 ► **RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC,** AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC.....61
- 25 ► **SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC**.....63
- 26 ► **EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)**.....65
- 27 ► **ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)**.....66

SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL ET FORMATION

LE MÉCÉNAT TERRITORIAL, MODE D'EMPLOI (ASPECTS JURIDIQUES, FINANCIERS ET STRATÉGIQUES).....50

**FOCUS PROGRAMMES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
CLIMATIQUE, ÉNERGÉTIQUE**





LA FRESQUE DU CLIMAT : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ A l'issue de cette formation, les participants devront être capables, de :
 - Comprendre l'essentiel sur les défis induits par le changement climatique.
 - Prendre du recul pour basculer dans la transition écologique et énergétique tout en optimisant l'action publique locale et la communication auprès des habitants.
 - Créer une dynamique de groupe au service de leur territoire et plus globalement, de la planète.
 - Être en mesure de co-construire une feuille de route stratégique d'actions transversales et partagées conduisant à la neutralité carbone.
- ▶ Le premier objectif sera évaluable en fin de session.



Votre formateur A SENATUS CONSULTO est un Expert en Transition énergétique-écologique-et-climatique, Formateur MyCO2 et Fresque du Climat, Relecteur du 6ème rapport GT3 du GIEC comme personne qualifiée

Pré-requis : aucun



DURÉE ▶ 1 jour



DATES ▶

- 30 janvier
- 25 mars
- 11 juin
- 21 novembre



LIEU ▶

Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS ▶

Élu territorial, collaborateur d'élus



EFFECTIF ▶

10 participants et plus

MÉTHODOLOGIE :

- Exposés théoriques, apports méthodologiques et partage d'expériences
- Travaux en sous-groupes

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur (Projection et remise d'un support pédagogique en format numérique) - Paper-board





LA FRESQUE DU CLIMAT : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La fresque du climat : les bases scientifiques sur l'évolution du climat – le lien entre activités humaines et impacts environnementaux.

- Réflexions individuelles et collectives des participants au travers d'un atelier collaboratif
- Analyse et synthèse par le formateur

Les leviers d'actions à la portée de tous : quelles possibilités constructives et participatives mettre en œuvre rapidement ?

- Travaux en sous-groupes sur 3 thématiques proposées par le formateur
- Restitution par les rapporteurs

Conclusion de la formation sur *Communiquer avec efficacité auprès des habitants : informer sur les projets et les bons gestes*

Evaluation de l'acquisition des connaissances

- « in itinere » (évaluation des acquis, des méthodes et des outils) et « ex-post » (débriefing) avec réflexion sur les engagements individuels et collectifs au service du territoire et de la planète.

Evaluation de la formation



LA FRESQUE DES ANIMAUX : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ A l'issue de cette formation, les participants devront être capables, de :
 - Comprendre l'essentiel sur les enjeux induits par la condition animale
 - Prendre du recul pour intégrer les animaux (sauvages, de compagnie, d'élevage) dans les politiques publiques, tout en optimisant l'action publique locale et la communication auprès des habitants.
 - Créer une dynamique de groupe au service de leur territoire et plus globalement, des animaux
 - Être en mesure de co-construire une feuille de route stratégique d'actions transversales et partagées conduisant à la prise en compte des animaux sur le territoire
- ▶ Le premier objectif sera évaluable en fin de session.



Enseignante et juriste en droit public, spécialiste de la question animale, votre formatrice A SENATUS CONSULTO est co-créatrice de la Fresque des animaux

Pré-requis : aucun



DURÉE ▶ 1 jour



DATES ▶

- 31 janvier
- 26 mars
- 12 juin
- 22 novembre



LIEU ▶

Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS ▶

Élu territorial, collaborateur d'élus



EFFECTIF ▶

10 participants et plus

- MÉTHODOLOGIE :
- Exposés théoriques, apports méthodologiques et partage d'expériences
 - Travaux en sous-groupes

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur (Projection et remise d'un support pédagogique en format numérique) – Paper-board



LA FRESQUE DES ANIMAUX : ENJEUX POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTIONS PUBLIQUES CONCRÈTES

CONTENU PÉDAGOGIQUE

A l'instar de la Fresque du Climat, la Fresque des Animaux est un atelier collaboratif, ludique et sourcé sur le sujet de la condition animale et basé sur l'intelligence collective. Elle propose de comprendre les relations humains-animaux dans une approche globale en s'appuyant sur les connaissances en sciences, économie, éthologie, droit, philosophie...

L'atelier s'appuie sur une soixantaine de cartes multidisciplinaires composées de visuels et de textes. Ces cartes sont mises en lien par les participant-es au fil de l'atelier grâce à de nombreux échanges.

Parmi les points traités :

La fresque des animaux : bases scientifiques sur les relations anthropozoologiques – le lien entre activités humaines et condition animale

- Réflexions individuelles et collectives des participants au travers d'un atelier collaboratif
- Analyse et synthèse par la formatrice A SENATUS CONSULTO

Les leviers d'actions à la portée de tous : quelles possibilités constructives et participatives mettre en œuvre rapidement ?

- Travaux en sous-groupes sur 3 thématiques proposées par la formatrice
- Restitution par les rapporteurs

Conclusion de la formation sur *Communiquer avec efficacité auprès des habitants : informer sur les projets et les bons gestes*

Évaluation de l'acquisition des connaissances

- « in itinere » (évaluation des acquis, des méthodes et des outils) et « ex-post » (débriefing) avec réflexion sur les engagements individuels et collectifs au service du territoire et des animaux.

Évaluation de la formation





LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMMENT ENGAGER VOTRE COLLECTIVITÉ DANS CETTE DYNAMIQUE ? QUELLES SONT LES CONTRAINTES À IDENTIFIER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ À vocation opérationnelle cette formation animée par l'un de nos experts diplômé de troisième cycle Consultant en Développement durable-énergie et politiques publiques locales, vise à :
 - Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir la transition énergétique de son territoire.
 - Examiner les marges de manœuvre tant juridiques que financières dont disposent les différents niveaux de collectivités dans un contexte de flambée des prix de l'énergie.
- ▶ La formation consiste également à présenter le champ d'actions possibles des politiques publiques locales en matière de transition énergétique (objectif évaluable en fin de formation), tout en déterminant les opportunités mais aussi *a contrario* les risques, tant au plan technique, politique que financier.



Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 7 et 8 février
• 4 et 5 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support synthétique du formateur (format numérique) - Vidéo-projecteur





LE VOLET « ÉNERGIE » DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMMENT ENGAGER VOTRE COLLECTIVITÉ DANS CETTE DYNAMIQUE ? QUELLES SONT LES CONTRAINTES À IDENTIFIER POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction

- Transition énergétique et transition écologique : éléments de définition
- Rappel des engagements de la France en matière énergétique vis-à-vis des instances européennes – La France signataire de la « COP 21 » et *quid* après la « COP 28 » ?

Peut-on encore parler de mix énergétique en ce qu'il signifiait (avoir recours à plusieurs énergies) ?

- La diminution programmée du recours au gaz naturel (raisons politiques et stratégiques, raisons écologiques) mais *quid* du gaz renouvelable ?
- La prééminence de l'électricité produite par différentes sources : nucléaire, hydro-électricité et autres énergies renouvelables
- Tarifs réglementés, accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH), prix de marché de l'électricité et du gaz, tarifs verts : de quoi parle-t-on ? Pourquoi avoir ouvert la fourniture de l'électricité et du gaz à la concurrence ?

Les élus locaux peuvent-ils s'impliquer dans la transition énergétique ? Quels champs d'intervention pour quelle collectivité ?

Encourager le développement des énergies renouvelables sur son territoire :

- Présentation de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi APER du 10 mars 2023, dite « loi APER »
- Le développement de l'éolien terrestre ou offshore : une ressource intéressante sur le plan du rendement mais contestée en France Métropolitaine
- Le développement des panneaux photovoltaïques : un gisement représenté par les bâtiments publics sous certaines conditions – les contraintes au plan technique et parfois architectural.

Montages juridiques possibles pour assurer la construction et l'exploitation des installations EnR et le rôle des élus dans ces structures :

- La Régie mais de quel type : régie directe, à simple autonomie financière ou personnalisée ?
- La SEM
- La SPL
- SA ou SAS de production EnR
- Le recours à des tiers financeurs (crowdfunding : mode opératoire, attention aux rendements des investissements affichés)
- L'entrée de ma collectivité au capital de sociétés de production EnR existantes ou en création : est-ce possible et à quelles conditions ?

Y a-t-il une obligation de territorialité de la production et de la consommation par rapport à celle des collectivités actionnaires de SPL, de SEM locales, SA ou SAS EnR ?

Quelles opportunités pour l'électricité verte produite : les contrats d'obligation d'achat, comment et avec quels Fournisseurs-acheteurs ; les appels d'offres lancés par la Commission de régulation de l'énergie ; dans quel cas recourir au Power Purchase Agreement (PPA) ; l'autoconsommation individuelle ou collective...

Contribuer à des opérations de Maîtrise de la demande d'énergie (MDE) :

- Quelles actions possibles ? Quels bénéficiaires viser ?

Comment encourager la mobilité décarbonée ?

- La loi du 26 décembre 2019 d'orientation des mobilités (dite loi LOM) : quelles collectivités compétentes pour être Autorités organisatrices de la Mobilité et quelles actions doivent-elles et peuvent-elles entreprendre ?
- La mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, d'installations Gaz naturel véhicules (GNV), de ravitaillement en hydrogène : ma collectivité peut-elle agir et quelles sont ses marges de manœuvre notamment au plan financier ? Quel bilan dresser de ce qui s'est fait jusqu'à présent ?

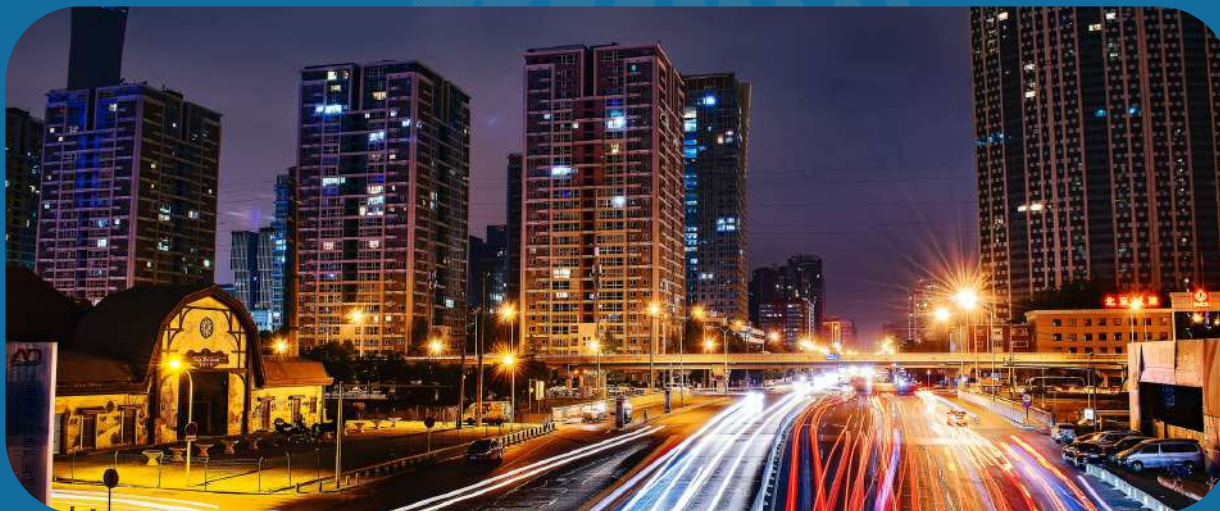
Synthèse des points à retenir et évaluation de la formation



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À SÉCURISER (AU PLAN JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Illustrée par de nombreux exemples concrets, cette formation permettra aux participants, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie, de s'impliquer efficacement dans l'éclairage public, un service public attendu par les administrés.
- ▶ Cette action visera également à sécuriser les choix des élus à l'aide d'outils méthodologiques, tant sur le plan juridique, technique que financier. Ce dernier objectif sera évaluable en fin de formation.



Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶
• 11 mars
• 4 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support synthétique du formateur (format numérique) - Vidéo-projecteur





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VITRINE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ À SÉCURISER (AU PLAN JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIER)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction

- L'éclairage public est un service public, un élément de mobilier urbain ; mais est-ce une compétence à part entière ou une partie accessoire d'une autre compétence ?
- Répondre à ces questions revient à consolider le cadre d'intervention de votre collectivité et permettre aux élus locaux de décider d'un programme d'investissement satisfaisant dans un contexte de forte hausse des frais de fonctionnement des installations, tout en prenant en compte les attentes des administrés, en termes à la fois de qualité de service et de sécurité, d'exigences environnementales et de transition énergétique.

Liens entre Voirie et Eclairage public : une nécessaire clarification pour agir sereinement

- Une situation à clarifier localement liée aux positions divergentes de certains acteurs (Etat-préfectures, EPCI à fiscalité propre et syndicats intercommunaux ou mixtes, communes).
- Le caractère indissociable Eclairage public ET compétence « Voirie » : position officielle du ministère de l'Intérieur, analyse et conséquences quant au champ et au bon niveau d'intervention des élus locaux.
- La conciliation des principes avec la reconnaissance du caractère séparable Investissement / Fonctionnement sur les installations d'éclairage public – Comment opérer un transfert volontaire des prérogatives liées à l'éclairage public en toute sécurité ?

Études de cas :

- Le pouvoir de police de l'éclairage est-il ou non transférable ?
- L'éclairage public doit-il être d'intérêt communal ou d'intérêt communautaire ? Les limites apportées au transfert commune/Intercommunalité.
- La coexistence de deux services publics d'éclairage public sur le territoire d'une même commune peut-elle être envisageable ?
- L'éclairage privé ou public des voies privées : pourquoi et comment étendre la responsabilité du maire au-delà de la voirie publique ? Rappel de la procédure de classement des voies privées ouvertes à la circulation publique et risques de contentieux.

Sobriété énergétique et restrictions en matière d'éclairage pour lutter contre la pollution lumineuse

- État des lieux sur la réglementation en vigueur concernant les commerces de détail en centre-ville.
- Comment concilier économie sur les factures d'électricité ET sécurité publique ?
- Défaut d'éclairage public et risques de mise en jeu de la responsabilité pénale de l'Elu.
- Les aménagements techniques envisageables dans le cadre d'une politique de maîtrise de la demande d'électricité.

Synthèse des points clés à retenir et évaluation de la formation



LA MAÎTRISE FONCIÈRE AU SERVICE DE LA RURALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT : QUELS DÉFIS POUR LES ÉLUS LOCAUX ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Cette formation dresse un panorama des outils fonciers à disposition des élus, pour intervenir avec efficacité aux côtés de leurs partenaires, dans la définition et la mise en œuvre de stratégies d'actions foncières visant à protéger l'agriculture et l'environnement.
- ▶ Un point particulier portera sur la problématique de la déprise agricole, le phénomène de « cabanisation », la spéculation ou bien encore de la privatisation des milieux naturels de haute qualité touristique ou environnementale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le constat : pas d'aménagement des territoires sans prise en compte du foncier en amont

- Point sur la spéculation des territoires
- Le gel des terres en France
- Un phénomène de constructions sauvages et illicites en forte croissance (études de cas)

La nécessaire mise en place de stratégies foncières

- Quelles actions ? – Un travail de réflexion et d'action : périmètre, acteurs – Un travail de surveillance du respect du règlement d'urbanisme et la poursuite des infractions
- Un travail foncier : – Le droit de préemption sur les Espaces Naturels Sensibles – La mise en place de périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN ou PPEANP) – La procédure de déclaration préalable pour toutes divisions d'une propriété foncière
- Les outils de la maîtrise foncière au service des élus : – Les acquisitions amiables – Les acquisitions par préemption – Les acquisitions par expropriation – Les biens vacants et sans maître – Les mises à disposition

Conclusion et évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ • 16 mai
• 10 juin

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI

 EFFECTIF ▶ 7 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Exposés, études de cas pratiques apportées par les participants

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support pédagogique du formateur



SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL ET FORMATION

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

Chaque participant devra être capable à l'issue de la formation, de :

- Mieux appréhender le comportement animal afin de savoir gérer sa présence en ville.
- Connaître les techniques visant à mieux insérer l'animal en Ville.
- Lutter efficacement contre la maltraitance animale.
- Cerner les enjeux liés à l'intégration du bien-être animal dans la commande publique, dans un contexte où les attentes sociétales mettent de plus en plus la pression sur les pouvoirs publics et par voie de conséquences sur les élus locaux afin de mieux prendre en compte le sort des animaux.
- Comprendre pourquoi et comment la notion de bien-être animal est à la croisée de nombreuses influences, parfois contradictoires, philosophiques et morales, scientifiques, économiques et réglementaires avec la démarche d'évaluation à considérer comme véritable défi (possible) à relever.
- Connaître le cadre juridique et pratique : le bien-être animal comme critère pertinent de sélection des offres de marchés a été officialisé par le décret du 25 mars 2016. On retrouve cette disposition aujourd'hui à l'article R2152-7 du Code de la Commande Publique. L'utilisation de cet article n'est pas limitée aux denrées alimentaires, il peut être utilisé dans un nombre significatif de marchés. Des exemples seront présentés et commentés.
- Favoriser la biodiversité en ville et notamment la faune sauvage (oiseaux, insectes, faune marine).
- Repérer les sources de financements possibles.
- Structurer avec méthode, la mise en place de stratégies d'actions locales.

Ce dernier objectif sera évaluable en fin de formation.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ► 2 jours

 DATES ► • 5 et 6 février
• 2 et 3 décembre

 LIEU ► Paris

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !
LES INSCRIPTIONS SERONT
ENREGISTRÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE.**

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques, sociologiques et scientifiques. Approche pragmatique avec des exemples commentés

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint, remis sous format électronique



SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL ET FORMATION

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le fil rouge pédagogique suivant sera naturellement adapté aux attentes spécifiques des participants.

Mieux appréhender la place de l'animal domestique et sauvage en ville

- Le chien en ville : point sur les bienfaits (son rôle social, économique et médical) et les nuisances (état des lieux des problématiques : déjections, accidents, demandes d'espaces dédiés).
- Nécessité d'éduquer : quels types d'éducation ? quel public ?
- Le chat en ville : régulation et protection
- Comment réguler les chats errants, quelles possibilités d'accueil ?
- La fourrière animale municipale : leviers pour une fourrière soucieuse de la condition animale
- Pigeons, goélands, sangliers... : comment maîtriser les populations ? Législation et moyens à disposition

Protéger l'animal contre la négligence, la maltraitance et la cruauté : délits et sanctions

- Comment lutter efficacement contre la négligence, la maltraitance et la cruauté animale ? Formation, cadre juridique et procédures.

Focus sur la prise en compte du bien-être animal dans la commande publique

- Identification des actrices/acteurs direct.e.s et indirect.e.s de l'intégration du bien-être animal à la commande publique.
- Le lien entre le bien-être animal et développement et le développement durable, et l'utilisation de ce lien pour intégrer la notion de bien-être animal dans les marchés publics (agendas locaux, SPASER).
- Le sourçage.
- Le bien-être animal concernant les denrées alimentaires et l'utilisation de labels.
- Co-construction des grandes lignes d'une feuille de route avec élaboration d'objectifs territoriaux.

Point sur l'arrivée de la faune sauvage en ville : entre régulation et protection

Comment faire face à la destruction de la biodiversité et favoriser son épanouissement en Ville ?

Quelle collaboration avec les associations et les partenaires pour mener à bien une politique visant à optimiser au mieux la place de l'animal en Ville ?

> La question des financements sera traitée dans chaque partie

Conclusion – puis évaluation de la formation



ENJEUX ET STRATÉGIES D'ACTIONN LOCALES





POLITIQUE DE LA VILLE : QUELLE NOUVELLE DONNE TERRITORIALE POUR LA PERIODE 2024-2030 ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender et maîtriser le contenu des réformes engagées depuis une vingtaine d'années en matière de politique de la ville.
- ▶ Faire le point sur la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville entrée en vigueur au 1er janvier 2024.
- ▶ Identifier les leviers à la disposition des collectivités pour mener, en lien avec l'Etat, des politiques locales de cohésion sociale et urbaine à la fois innovantes et ambitieuses.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rappels historiques, éléments de contexte et actualité de la politique de la ville en France

Contrats de ville 2000/2006, Loi du 31 mars 2006, CUCS 2007/2014, Plan Espoir banlieues, Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, NPNRU, GUSP... et maintenant ?

Les engagements de l'Etat pour une nouvelle politique de la ville : point sur les contractualisations 2024-2030

Un droit commun à mobiliser d'urgence : l'éducation, la formation et l'emploi

Les autres moyens financiers de soutien (Crédits d'Action logement...)

Rôles et responsabilités des acteurs historiques de la politique de la ville :

- Les intercommunalités de plus en plus en première ligne
- Le tissu associatif et ses limites
- La montée en puissance des Métropoles et des Régions : pour quelle solidarités sur le terrain ?

Politique de la ville, diversité culturelle et identités nationales : comment promouvoir le mieux vivre ensemble ?

Etudes de cas en France et à l'étranger traitées selon cinq approches complémentaires : stratégique, territoriale, sociale, technique, financière.

Conclusion et évaluation de la formation



Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ • 2 février
• 15 mai

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Elu territorial, Collaborateur d'élus

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la formation

A SENATUS CONSULTO VOUS RECOMMANDE CET OUVRAGE

La politique de la ville – Réussir les programmations 2024-2030

Emmanuel Heyraud

Faire le point sur une politique de la ville en perpétuelle évolution

Vingt ans après la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et au moment où des contrats de nouvelle génération doivent être signés dans les prochains mois entre l'État et les collectivités locales pour la période 2024-2030, la politique de la ville se cherche un cap et une vision. Les émeutes urbaines de l'été 2023 à la suite du décès du jeune Naël à Nanterre ont remis le sujet en lumière, avec les risques d'amalgames et de raccourcis.

L'abandon au printemps 2018 du rapport Borloo par le président de la République a été un choc et une déception pour les professionnels du secteur. En outre, les trois années de crise sanitaire 2020-2022 ont été particulièrement éprouvantes pour les habitants des quartiers populaires.

Un décret paru vendredi 29 décembre 2023 actualise la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville à compter du 1^{er} janvier 2024. Sur les 1 362 quartiers concernés par cette nouvelle géographie, 960 sont maintenus en voyant leur périmètre évoluer, 291 y restent sans modification et 111 intègrent cette carte.

Retrouvez le pourquoi du comment de cette actualisation dans cet ouvrage qui fait le point sur les tenants et aboutissants en devenir de la politique de la ville à l'aube des programmations 2024-2023.

Cette nouvelle édition de *La politique de la ville* se veut également une aide à la décision et une référence pour des acteurs souhaitant engager des politiques de cohésion sociale et urbaine ambitieuses et innovantes, en proposant un ouvrage de synthèse accessible et pertinent.

Dans cet ouvrage, les besoins et les enjeux multiples des collectivités sont identifiés : insécurité, réussite éducative, accès à l'emploi, laïcité, rénovation urbaine, lutte contre les discriminations, développement économique, mobilités, aménagement des territoires. Les défis de la transition écologique et énergétique seront demain au cœur des programmations, alors que les habitants des quartiers sont en première ligne (îlots de chaleur, nuisances sonores, pollution de l'air, difficultés d'accès à une alimentation saine et durable, etc.).

Emmanuel Heyraud est délégué général de France urbaine, l'association d'élus des grandes villes, agglomérations et métropoles. Il a, au cours de sa carrière, travaillé au ministère de la Défense, au Sénat, à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acisé) et à l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF).



Parution : 30 novembre 2023

Éditeur : Berger-Levrault

Collection : Les indispensables

Broché : 432 p. | 16 x 24 cm

Prix : 55 € TTC

Réf. 121864

ISBN : 978-2-7013-2182-0

Où le trouver :

- en librairie
- sur la [boutique Berger-Levrault](#)

Berger
Levrault



GOVERNANCE 2024-2026 : QUELS DÉFIS POUR LES ÉLUS LOCAUX ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Animée par un chercheur ethno-sociologue des organisations, spécialiste des stratégies territoriales en France et à l'International, maître de conférences, ancien cadre territorial et ancien élu, cette formation mettra en évidence les défis que les décideurs publics, plus particulièrement municipaux, doivent anticiper. Et ce, en étant capable d'inscrire ces défis dans sa feuille de route stratégique de la deuxième partie du mandat, afin de réussir à atteindre les objectifs.
- ▶ Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Quels prochains défis pour les élus locaux au travers de la Loi de finances pour 2024 et les multiples mesures en matière de différenciation, de compétences à la carte, de décentralisation (logement social, routes, RSA...), de déconcentration et de simplification de l'action locale ?
 - Etat des lieux des administrations territoriales : entre robustesse avérée et fragilisation structurelle (Restitution inédite d'une étude conduite auprès d'une vingtaine de collectivités territoriales).
 - Trois grandes mutations socioéconomiques majeures à prendre en considération : la question de la transition énergétique et écologique, l'accélération de la numérisation et de la digitalisation de l'économie et des territoires, l'usure des dynamiques territoriales et de leur autonomie.
- > Synthèse sur : quels éléments retenir pour votre feuille de route municipale, et quel bilan de mi-mandat en dynamique avec la situation ?

Conclusion puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ • 21 mars
• 11 septembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Directeur de cabinet, Secrétaire général de groupe...

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : La formation s'appuie sur des exemples concrets, argumentés tirés des études et des missions du formateur ainsi que de l'actualité de la recherche, avec une visée opérationnelle immédiate permettant d'engager les actions au plus près des enjeux qui s'imposent au territoire et de la feuille de route de mandature

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Présentation numérique en PowerPoint

SPÉCIAL

DÉFIS ET MUTATIONS SOCIOÉCONOMIQUES : QUELLE FEUILLE DE ROUTE POUR RENDRE VOTRE TERRITOIRE (ENCORE) PLUS DYNAMIQUE ?

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS PROPOSONS...

Les grandes dynamiques de transformation à l'œuvre sur l'ensemble des départements et leurs impacts en particulier sur les territoires péri-urbains et ruraux.

Comment certains territoires ont abordé et résolu les problématiques majeures, pour :

- Recréer de l'activité au travers d'un usage dynamique du R.S.A. et de l'emploi public
- Renforcer les mobilités et les inscrire dans le quotidien des habitants
- Montrer que la dépendance et l'isolement croissante ne sont pas des fatalités à condition de réussir à dégager des marges de manœuvre
- Réduire les déserts médicaux, déserts administratifs et services essentiels
- Mobiliser les atouts du numérique et de la digitalisation dans les politiques territoriales (au plus près des besoins, des pratiques des habitants, et du tissu économique local)
- Développer l'agilité des services publics territoriaux

**CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE**



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr



SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : OUTILS D'ACTION AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Les objectifs principaux visent à aider les décideurs publics, à :
 - S'orienter au mieux dans les politiques de prévention de la délinquance.
 - Identifier les champs de compétences des partenaires des collectivités.
 - Faire le point sur ses propres possibilités d'actions ainsi que celles des polices municipales.

Les deux derniers objectifs seront évaluables en fin de formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Rappeler le cadre, les partenariats stratégiques et opérationnels pour prévenir la délinquance et redonner du sens aux politiques de prévention**
- Une attention particulière sera portée sur le cadre des Conseils Locaux/intercommunaux de Prévention et de Sécurité, les moyens d'action du maire, les dispositifs qu'il peut piloter ou actionner (Volets judiciaire, social et sécuritaire).
- Des exemples concrets seront présentés à chaque étape



Ce programme sera animé par un Spécialiste des politiques publiques de prévention, de sécurité, et de vidéoprotection. Formateur pour A SENATUS CONSULTO, il intervient également en tant qu'universitaire dans un DU droit et gestion des territoires. Coordonnateur d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la police municipale intercommunale depuis une dizaine d'années (Bassin de vie de 80 000 hab.), il est chargé de proposer et d'animer aux côtés d'une quarantaine d'agents, les politiques intercommunales et locales en soutien pour cinquante maires.

Au-delà de ses nombreuses compétences, il est l'auteur d'un guide pratique des maires et des polices municipales, et a présidé pendant une dizaine d'années, l'observatoire national des polices municipales.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 14 et 15 mars
• 19 et 20 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu municipal, Chef de service Prévention-Délinquance, Responsable de la Police municipale

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports méthodologiques, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur en PowerPoint - Vidéo projecteur





SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : OUTILS D'ACTION AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)

Réussir à impliquer l'ensemble des acteurs :

Police, administration judiciaire, services sociaux, associations, prévention sociale, services pénitentiaires... ainsi que la mobilisation des habitants (notamment des quartiers populaires)

> Zoom sur quelques retours d'expériences visant à améliorer la sécurité dans les espaces publics (ex.: sécurisation des parkings) et espaces privés (comme le patrimoine des bailleurs)

Maîtriser les clés des compétences des maires en matière de polices judiciaire et administrative

- Le maire et les pouvoirs de police
- Différence entre la police judiciaire et police administrative
- Faire face à certaines situations récurrentes rencontrées par les élus dans le cadre de leurs fonctions (Animaux, troubles de voisinage, les arrêtés de police des maires, les nouveaux pouvoirs de police des maires)

Cette partie sera accompagnée d'exemples concrets, ainsi que de fiches techniques concernant l'action du maire (exemple : le maire et ses pouvoirs de police en matière d'urbanisme et de sécurité)

Maîtriser les clés du référentiel légal de la vidéoprotection, cerner les conditions d'efficacité d'un système de vidéoprotection et les conditions pratiques de son utilisation

- Approche pragmatique et efficiente de la vidéoprotection
- Les clés du financement et du co-financement de la vidéoprotection
- Conditions d'efficacité d'une caméra sur la voie publique
- La relation avec les Forces de Sécurité de l'État

Maîtriser l'organisation des services locaux de sécurité (police municipale, garde champêtre...)

- Construire une politique locale en mobilisant ses services en interne
- Planifier, diriger, coordonner et être informé
- Préciser les modalités d'une action conjointe avec les communes voisines (EPCI- convention de mutualisation permanente ou temporaire)
- Évaluer l'action de sa police municipale

Conclusion, puis évaluation de la formation



CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX, RÉGLEMENTATION, ET BONNES PRATIQUES POUR PREVENIR UNE CYBERATTAQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Faire le point sur l'état de la cyber-menace pour les collectivités et sur la réglementation relative aux aspects sécurité et risques juridiques en cas de mauvaise pratique et / ou d'incident de vigilance.
- ▶ Connaître les décisions du régulateur français prises lors de sanctions relatives à un manquement de sécurité / ou de pratiques à respecter.
- ▶ Cerner les bonnes pratiques de sécurité : gestion des mots de passe, télétravail, Byod, sauvegardes...
- ▶ Être capable de réagir avec méthode et efficacité lors d'une attaque informatique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction sur l'état de la cyber menace pour les collectivités, point sur la réglementation applicable en matière de sécurité et risques juridiques en cas de mauvaise pratique de sécurité et / ou d'incident de vigilance :

- Quelle cyber menace aujourd'hui pour les collectivités (chiffres clés, collectivités ciblées, budgets alloués à la cybersécurité...)?
- RGPD, Directives...
- Détail du pouvoir de sanction de la CNIL / Anssi...

Décisions marquantes en termes de sécurité de la CNIL

Mesures de sécurité à appliquer :

- chiffrement, anonymisation, gestion des mots de passe, journalisation, gestion des documents papier, utilisation des cloud, shadow IT, sécurité des postes de travail, connexion sur des sites web, sauvegardes, gestion des outils collaboratifs type share point ou one drive, mail, et outil de visioconférence) , gestion du matériel (byod et sécurité des déplacements en France et à l'étranger, sécurité physique des accès, gestion de la sous-traitance...
- Gestion des données sensibles : sécurité particulière à adopter

Sensibilisation aux attaques informatiques (phishing, social engineering, arnaque au président...) - quels messages-clés de prévention auprès des services techniques ? Règles d'or à mettre en œuvre lors d'une cyber attaque. Etudes de cas. Conclusion et évaluation de la formation.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶

- 20 mars
- 24 mai
- 18 septembre
- 25 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Elus territoriaux, Collaborateurs de Cabinet, Directeurs territoriaux

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la formation



QUELLES STRATEGIES D'ACTION POUR VOTRE COLLECTIVITE ET VOS ELUS FACE AU DEVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- Appréhender au mieux le cadre du développement de l'IA, à la fois en termes de risques et d'opportunités.
- Percevoir les liens étroits entre développement de l'IA, emploi et travail
- Comprendre le fonctionnement des IA, leurs possibilités réelles, et leurs limitations techniques intrinsèques
- Appréhender les questions sociales liées au déploiement de l'IA, notamment en termes de réplication des usages et faits dominants
- Questionner la soutenabilité environnementale du recours massif et non régulé aux IA
- Être capable d'engager une réflexion éthique autour de l'IA et de son déploiement
- Saisir la façon dont l'IA peut devenir un outil de déstabilisation politique, diplomatique et social majeur à travers les campagnes de désinformations et les deep fakes
- Engager une réflexion sur la pertinence d'implémenter des outils basés sur l'IA au niveau des collectivités territoriales

Plus que jamais, les collectivités doivent fixer les grandes priorités d'actions en misant sur l'ouverture de leur territoire à l'innovation technologique à un moment où l'Intelligence artificielle (IA) vient bousculer les équilibres sociétaux, sociaux, économiques, et politiques tout en provoquant des impacts socio-économiques multiples, et des progrès applicatifs extrêmement rapides. L'Intelligence artificielle fascine autant qu'elle inquiète. Pourtant, derrière les démonstrateurs bluffants d'efficacité et les discours des acteurs économiques très intéressés à son déploiement, cette (r)évolution technologique comporte une part d'ombre et nécessite d'être démystifiée. Ce nouvel outil peut surtout être une véritable opportunité pour les politiques publiques et ainsi que pour les Décideurs, pourvu qu'ils en appréhendent toutes les potentialités, réelles, mais aussi les risques et inefficiences inhérentes à leur nature et aux usages détournés ou malveillants.

Pré-requis : aucun

	DURÉE	▶ 1 jour
	DATES	▶ <ul style="list-style-type: none"> • 1er juillet • 19 septembre • 18 novembre
	LIEU	▶ Paris
	PROFIL DES PARTICIPANTS	▶ Élu territorial, collaborateur d'élus
	EFFECTIF	▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : **Exposés interactifs, études de cas**

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **Vidéo-projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la formation**





QUELLES STRATEGIES D' ACTIONS POUR VOTRE COLLECTIVITE ET VOS ELUS FACE AU DEVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)?

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Comment fonctionnent les intelligences artificielles et quelles sont les capacités réelles ainsi que les terrains applicatifs plus ou moins innovants ?

Comment fonctionnent les intelligences artificielles et quelles sont les capacités réelles ainsi que les terrains applicatifs plus ou moins innovants ?

Quelle efficacité de nos politiques publiques ?

(notamment d'emploi et de formation), et au-delà quelle résilience de nos modèles démocratiques face aux multiples dangers que font peser les "deep fakes" de nouvelles générations lorsqu'ils rencontrent les moyens techniques et financiers colossaux des « agences » d'influence (Etudes de cas).

Les différents impacts liés au déploiement des intelligences artificielles, et les risques qu'une utilisation immodérée et non régulée que ces technologies font naître en matière environnementale, de discriminations sociales ou de désinformation à grande échelle.

Echanges interactifs axés sur l'éthique et le bon niveau de régulation pour mettre ces technologies au service de l'Homme et du progrès (*IT for Good*).

Conclusion et évaluation de la formation



Le formateur A SENATUS CONSULTO mobilisé est Docteur en économie, Enseignant-chercheur à l'Insec Grande Ecole, Professeur associé à l'Université Paris Saclay et chercheur associé au CNRS, Spécialiste en Intelligence Artificielle et en économie et régulation des activités numériques.



SPÉCIAL

INNOVATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : ÉLABORATION ET PILOTAGE

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS PROPOSONS...

Conduite d'une démarche d'innovation pour votre collectivité départementale
Répartition des participants par groupes de travail, sur 4 à 6 thématiques, parmi lesquelles et à titre d'exemples :

- Quelle marque pour votre territoire, vecteur d'attractivité ?
- Évolution de la politique d'approvisionnement local
- La prévention santé chez les adolescents
- Contreparties pour percevoir le RSA activité
- Attractivité des métiers du social (Autonomie, Handicap, Enfance)
- Fonctionnement du SDIS face à l'augmentation du nombre d'interventions...

À partir des thématiques choisies par l'Exécutif de votre collectivité, cette action permettra avec vos élus, de concevoir les conditions de réalisations d'expériences innovantes qui pourraient être initialisées pour dynamiser votre territoire.

Organisation pratique

Un temps consacré au travail collectif - Puis travaux en ateliers - Restitution par groupe en plénière (un rédacteur et un rapporteur désignés).
À disposition de chaque groupe : un support sur chaque bonne pratique d'autres collectivités et une information sur la politique conduite par votre collectivité sur le sujet concerné.

**CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE**



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr



LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE





RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Illustrée par de nombreux exemples concrets, cette formation permettra aux participants, dans un contexte d'identifier les rôles et missions du CST et FSSSCT pour mieux appréhender son fonctionnement,
- ▶ Saisir l'articulation avec l'ensemble des acteurs du CST et FSSSCT de la collectivité et acteurs extérieurs,
- ▶ Connaître les responsabilités inhérentes à la fonction de représentant de la collectivité au sein du CST et FSSSCT.
- ▶ Connaître les fondements juridiques de la santé et de la sécurité au travail,
- ▶ Mesurer l'importance de la prévention des risques professionnels,
- ▶ Savoir conduire les travaux du CST et FSSSCT,
- ▶ Anticiper les risques juridiques.



Le formateur A SENATUS CONSULTO est Avocat associé et Professeur de Droit public-Université Aix-Marseille

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)


Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶

- 18 et 19 mars
- 13 et 14 juin
- 16 et 17 septembre
- 26 et 27 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint remis à l'issue de la formation





RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT)

1ÈRE JOURNÉE

Introduction

L'introduction consistera en une présentation des enjeux en matière de risques professionnelles : l'impact des accidents de service et des maladies professionnelles dans le service ; les risques encourus par l'autorité territoriale sur le plan pénal ; la nécessité de prévenir les risques professionnels et les cas de harcèlement.

1ère PARTIE : Présentation générale des compétences et des pouvoirs d'action du CST et FSSSCT

Il s'agira d'abord de présenter les compétences thématiques du CST et FSSSCT, leur compétence à l'égard de personnes particulières et leur compétence dans des situations de risques particuliers.

Puis, seront abordées les modalités d'action du CST et FSSSCT : pouvoir de proposition, visite des locaux et droit d'accès, pouvoir d'enquête, recours à l'expertise, rapports et programmes annuels.

2ème PARTIE : Règles de prévention des risques professionnels et documents de sécurité

Seront successivement abordées les obligations de l'autorité territoriale en matière d'hygiène et de sécurité au travail et les textes de références dans lesquels figurent ces obligations.

- Cas pratiques : harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

3ème PARTIE : Les dangers graves et imminents pour la santé et la sécurité des agents

Il sera présenté la procédure d'alerte et le droit de retrait reconnu aux agents des collectivités territoriales et de leurs établissements qui permettent aux agents de se retirer de situations présentant un danger grave et imminent pour leur santé et leur sécurité.

De nombreux exemples seront donnés et les questions de procédure rappelées ainsi que les conséquences à tirer de telles situations. Sera définie la notion de danger grave et imminent.

- Zoom sur : le rôle du CST et FSSSCT dans la formation des agents de la collectivité à l'hygiène et à la sécurité

4ème PARTIE : Identifier les risques psycho-sociaux au travail

La dernière partie de cette journée permettra aux participants de réfléchir à la question de la souffrance au travail des agents liée à leurs conditions de travail.

- Etude d'un cas pratique : Le harcèlement moral d'un agent

Conclusion et évaluation de la première journée de formation

2ÈME JOURNÉE

Introduction

L'introduction consistera à préciser certains moyens d'action à disposition du CST et FSSSCT et l'articulation du travail avec les acteurs extérieurs. Elle permettra également de présenter les principaux thèmes inscrits au programme de cette journée, et notamment : les enquêtes après accident de service ou maladie professionnelle, le recours à un expert, la collaboration du CST et FSSSCT avec d'autres acteurs et la présentation des différentes rubriques du bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

1ère PARTIE : Le pouvoir d'enquête du CST et du FSSSCT

Après avoir rappelé les règles relatives à l'imputabilité au service des accidents ou des maladies professionnelles ou contractées en service ainsi que le cadre juridique des accidents de trajet, il sera présenté le pouvoir d'enquête du CST et FSSSCT.

La composition de la délégation d'enquête sera indiquée et le contenu du rapport d'enquête sera analysé.

- Etude d'un cas pratique sur : un suicide ou une tentative de suicide d'un agent
- Etude de l'imputabilité d'un accident au service
- Etude de l'imputabilité d'une maladie au service

2ème PARTIE : Le recours à une expertise extérieure

Cette deuxième partie consistera à aider les participants à comprendre dans quelles conditions le CST et FSSSCT peuvent faire appel à un expert agréé. Seront abordées les difficultés du recours à l'expertise ainsi que les moyens de surmonter les obstacles.

Seront précisés ensuite le rôle que peut jouer l'expert et les missions pouvant lui être dévolues. Des précisions seront apportées sur le choix de l'expert et l'utilité de l'expertise.

Cas pratique sur : le choix de l'expert et les contentieux relatifs à l'expertise

3ème PARTIE : Les partenaires du CST et du FSSSCT

Il conviendra de présenter dans ce cadre le rôle et les statuts des assistants de prévention et des conseillers de prévention qui sont des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Il sera aussi fait référence aux agents chargés d'une fonction d'inspection (ACFI) dans le domaine de la santé et de la sécurité. Enfin, l'importance de la médecine du travail sera largement soulignée.

- Zoom sur : Les actions du médecin du travail dans le milieu professionnel et sa participation aux séances du CST et FSSSCT
- Le point sur : en quoi les avis du médecin du travail s'imposent-ils à l'employeur public ?

Conclusion et évaluation de la formation



HARCELEMENT MORAL

HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

ASPECTS JURIDIQUES, RÈGLES DE BONNE CONDUITE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Permettre à chaque participant de mieux appréhender :
 - les principes contractuels, obligations et responsabilités en matière de harcèlement moral inscrites dans la loi n°2019-828 du 06 août 2019, de transformation de la Fonction Publique ;
 - les postures, bonnes pratiques et comportements managériaux adéquats ; c'est-à-dire, non attentatoires à la dignité, ni préjudiciables à la santé d'un collaborateur.
- ▶ A l'issue de la formation, chaque participant devra être capable de prévenir et réagir en cas de situation de harcèlement (moral, sexuel ou sexiste), en adoptant les bons réflexes (signalement et traitement des cas).



Le formateur A SENATUS CONSULTO mobilisé est Psychologue-praticien, Consultant en management public et en GRH, enseignant à l'INSP (ENA)

Pré-requis : aucun



DURÉE ▶ 1 jour



DATES ▶

- 9 février
- 22 mars
- 24 juin
- 7 octobre



LIEU ▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, collaborateur d'élus



EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : La formation s'appuiera sur la réalité juridique, psychologique, administrative et opérationnelle – Nombreux échanges, études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur et projection numérique en PowerPoint





HARCELEMENT MORAL

HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

ASPECTS JURIDIQUES, RÈGLES DE BONNE CONDUITE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le cadre juridique du harcèlement (notamment moral)

- Harcèlement dans la sphère politique : cadre juridique, enjeux, actualité.
- Appréhender les facteurs de risques contribuant au harcèlement moral, sexiste et sexuel ainsi qu'aux comportements ou agissements déplacés : quels clignotants, comment prévenir les risques, étude de cas.
- Gérer un signalement : qui doit et comment réaliser un premier niveau d'écoute du témoignage ?
- Quelle organisation au sein de la collectivité, quels rôles et quelle coordination des différents acteurs de santé/prévention, et de police/justice ?
- Point sur l'orientation des victimes "présumées" vers les bons relais (analyse d'une situation, moyens à mettre en œuvre dont la prise en charge individuelle, le protocole).
- Quel référent au sein de la collectivité « Lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes » ?

Leadership managérial et harcèlement

- Les fondamentaux des pratiques managériales adéquates entre les élus et les services, et entre élus : méthodes, outils, postures et comportements.
- Devenir un leader...reconnu...apprécié...et efficace

Règles d'or et bonnes pratiques : co-élaboration de fiches réflexes

- Echanges interactifs sur des situations éventuellement vécues.
- Co-construction de fiches-réflexes des bonnes pratiques à adopter en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement moral et les agissements sexistes et sexuels.

Conclusion et évaluation de la formation





HARCELEMENT MORAL HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES ASPECTS JURIDIQUES, RÈGLES DE BONNE CONDUITE ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Atelier-formation sur la communication en situation de crise, avec un Journaliste-Rédacteur en chef

1

- Cellule de crise, mode d'emploi.
- Se préparer à être interviewé : qui parle, quel message, savoir s'exprimer clairement, anticiper les questions embarrassantes, point sur les pièges à éviter.... Exercices pratiques face caméra / Simulation d'un "duplex chaîne info" - Analyse, débriefing.

POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER EN INTRA-COLLECTIVITÉ LES ATELIERS- FORMATIONS SUIVANTS :

2

Atelier-formation avec un expert du Web politique et des réseaux sociaux
(Focus sur stratégie et communication de crise)

- Comment réagir ? Comment contre-attaquer ? Bad-buzz. Stratégie de noyade... La diffamation sur les réseaux sociaux. Rappel sur la législation.
- Avoir les bons réflexes et rester au-dessus de la mêlée - Le tir groupé - Etude de cas. Améliorer efficacement sa e-réputation. La communication multicanal - Référencement. Outils de veille...

3

Atelier-formation avec une experte en neurosciences/approche neuro cognitive et comportementale sur des thématiques complémentaires

(gestion et prévention du stress au travail, intelligence émotionnelle...), avec exercices d'entraînement et mises en situations.

4

Atelier-formation avec un Avocat agréé de droit public, spécialisé en droit public / pénal

ayant une pratique de formation des élus depuis 1977. Son intervention consiste à appréhender les cas d'engagement de la responsabilité des élus territoriaux et de la collectivité et les conséquences y compris financières qui peuvent en découler, avec mise en situation réelle par un jeu de questions réponses à partir de cas pratiques portant sur :

- Un soupçon de harcèlement moral.
- Une intervention publique en interne jugée sexiste.
- Un manquement aux règles d'égalité hommes/femmes au sein d'un service dont l' élu a la compétence.



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX : CADRE JURIDIQUE ET APPLICATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Intervenant régulièrement auprès d'élus locaux pour les aider à connaître et sécuriser la mise en place d'actes de police administrative et judiciaire, notre avocat-formateur anime cette journée en mettant en œuvre une pédagogie implicante, interactive et innovante avec de nombreux exemples concrets d'applications.
- ▶ Cette formation permettra aux participants, de :
 - Connaître précisément les possibilités d'agir en matière de police administrative et judiciaire ;
 - Être capable de définir les limites d'intervention des maires (avec un point sur les compétences qui leur sont dévolues ainsi qu'aux présidents d'EPCI, pour assurer la police de la publicité sur leur territoire à compter du 1er janvier 2024) ;
 - Identifier les différents acteurs et les champs des différentes responsabilités ;
 - Être en mesure de cerner l'étendue des pouvoirs des policiers municipaux.

Ces quatre objectifs seront évaluables en fin de formation.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ • 5 juillet
• 12 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint





LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET POUVOIRS DES POLICIERS MUNICIPAUX : CADRE JURIDIQUE ET APPLICATION

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'introduction consistera à définir les notions de police administrative et de police judiciaire afin de comprendre leur distinction.

Les notions de police administrative et de police judiciaire

- D'une part, il s'agira de présenter la notion de police administrative générale, qui a pour finalité le maintien de l'ordre public (tranquillité, sécurité, salubrité publique). Plus récemment, la jurisprudence a intégré à la notion de police administrative, la notion de dignité humaine. Le formateur présentera également les différentes polices administratives spéciales et leurs articulations avec la police administrative générale.
- D'autre part, le formateur analysera les pouvoirs de police judiciaire du maire (les relations entre le maire et le procureur) et les actes en matière de police judiciaire.
- Il conviendra également de rappeler les différences entre les polices administratives générale et spéciale.
- Un focus sera également prévu sur l'article 17 de la loi Climat et Résilience portant sur la décentralisation des compétences de police de la publicité extérieure.

Les modalités d'exercice de la police administrative et de la police judiciaire par le maire

- Cette deuxième partie consiste à exposer :
 - L'exercice de la police administrative par le maire et le préfet ;
 - Les moyens permettant la mise en œuvre du pouvoir de police administratif et judiciaire ;
 - Le contrôle de la légalité des actes de police administrative par le juge ;
 - Les responsabilités du maire dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs de police (responsabilité administrative, pénale, civile).
- Les pouvoirs des policiers municipaux
 - Le champ de compétence de la police municipale
 - La gendarmerie et la police nationale
 - L'articulation entre les interventions de la police municipale avec les forces de sécurité de l'État.
- Exemples de jurisprudences récentes mettant en cause la responsabilité de policiers municipaux et/ou du maire.

Synthèse des règles d'or sous forme de Quizz

Conclusion puis évaluation de la formation





LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Deux grandes parties caractérisent cette journée animée par notre avocat-formateur. La première concerne les grands principes de la commande publique et le rôle important des élus dans les procédures de passation. La seconde partie fait le point sur le fonctionnement des CAO et les pièges à éviter.
- ▶ À l'issue de cette action, chaque participant sera en mesure :
 - cerner les enjeux de l'achat public innovant : consécration du sourcing, élargissement des conditions de recours aux procédures de dialogue compétitif et négociées ; instauration du partenariat d'innovation, etc.
 - comprendre le cadre (plus favorable) aux PME : généralisation de l'allotissement, DUME, extension du gré à gré, etc.
 - analyser les conditions de mise en œuvre d'une transparence accrue de l'achat public : prise en compte de l'open data, publicité pour certains avenants, etc.
 - maîtriser les différentes procédures de passation.
 - connaître le fonctionnement de la CAO et la responsabilité des membres qui la compose.
 - mettre en application une méthodologie à chaque étape clé de la commande publique, permettant d'éviter/ limiter les risques contentieux.


Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶

- 13 mai
- 5 juin
- 2 octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Maire, Adjoint au maire/Conseiller municipal/ Conseiller départemental/Conseiller régional/ Conseiller communautaire, Membre de la CAO, Collaborateur d'élus, Directeur des Affaires juridiques

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint





LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
 - Principaux textes européens et nationaux
 - Rappel des objectifs du « nouveau » Code de la commande publique et des dernières évolutions législatives et réglementaires
 - Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
 - Critère organique et critères matériels
 - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : concessions
 - Les enjeux et la définition du besoin – la reconnaissance du sourcing - les documents de la consultation – Focus sur la dématérialisation obligatoire

Présentation des procédures de passation

- Seuils : gré à gré – mapa – appel d'offres
- Procédures dérogatoires : Dialogue compétitif et procédure concurrentielle avec négociation ; partenariat d'innovation ; conception-réalisation ; concours ; marché négocié ; marché de service
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure
- Achèvement normal : attribution et signature
- Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Focus sur : les personnes intéressées (élus, agents) et le principe d'impartialité
- Responsabilité pénale des membres de la CAO – Point sur le Président de la CAO

Les pièges à éviter – Synthèse des règles d'or

Conclusion puis évaluation de la formation



L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE AVEC UN POINT SUR LES IMPACTS DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS


- ▶ Animée par notre avocat-formateur disposant d'une solide expérience en droit public des affaires et notamment en droit de la commande publique, le programme de cette formation fera le focus sur l'achat public responsable.
- ▶ L'émergence de ce concept est source tant de contraintes juridiques que d'opportunités pour les acheteurs publics. Celles-ci seront présentées, afin que chaque participant puisse :
 - Cerner les enjeux de l'achat public responsable.
 - Connaître la réglementation spécifique en matière d'achats publics responsables applicable en droit de la commande publique.
 - Être capable de déployer grâce à une méthodologie juridico-pratique, une politique d'achats publics responsables illustrée par de nombreux exemples.
- ▶ Ce dernier objectif sera évaluable en fin de formation.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ • 14 mai
• 20 septembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Directeur juridique, Chef de service

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction – Notions et enjeux sur l'achat public responsable

- Définition du développement durable et brefs rappels historiques de la prise en compte du développement durable dans l'action publique ;
- Les concepts clefs de l'achat public responsable ;
- Les objectifs poursuivis par les politiques d'achats publics en matière sociale et environnementale.

La réglementation spécifique en matière d'achats publics responsables applicable en droit de la commande publique

- L'obligation de prise en compte des objectifs de développement responsable dans le cadre de l'attribution des contrats de la commande publique ;
- Les obstacles juridiques à la mise en place d'une politique d'achats publics responsables efficace.

> Zoom sur l'apport de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et ses impacts territoriaux : - Quelles nouvelles obligations pour les acheteurs ? - Le cadre juridique pour une transformation de l'action publique.

Déployer avec méthode une politique d'achats publics responsables

- Comment définir ses besoins avec précision ?
- Les spécifications techniques et conditions d'exécution favorisant le développement durable ;
- Analyser les candidatures et les offres au prisme du développement durable ;
- Les limites de la politique d'achat public responsable.

Conclusion puis évaluation de la formation





ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS ?

AVEC UN FOCUS SUR LA LOI « 3DS », LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN AMONT DE TOUTE DÉCISION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Appréhender au mieux l'ensemble des dispositifs internes et externes de prévention des conflits d'intérêts, d'alerte éthique et de cartographie des risques juridiques – La portée de la Loi du 21 février 2022 « 3DS » (et ses conséquences sur le délit de prise illégale d'intérêts) sera traitée de façon transversale.
- ▶ De nombreuses études de cas sont prévues.
- ▶ Cette formation peut être développée au sein de votre collectivité (*nous consulter*).

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Maîtriser la déontologie des élus municipaux : la charte de l' élu local

- Exemplarité
- Assiduité
- Intégrité et probité
- Prévention des conflits d'intérêts

Les règles applicables à la gouvernance politique de la Commune en lien avec les obligations déontologiques des élus

- Les délégations consenties par le Maire, leurs bénéficiaires
- Leur régime juridique et les responsabilités afférentes.




Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶

- 2 et 3 avril
- 12 et 13 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Directeur, Chef de service

 EFFECTIF ▶ 10 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint





ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS ?

AVEC UN FOCUS SUR LA LOI « 3DS », LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN AMONT DE TOUTE DÉCISION

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)

Les conflits d'intérêts, principale zone de risque pour les élus municipaux

- La notion de conflit d'intérêts :
- Comment la définir ?
- Comment détecter une situation de conflit d'intérêts avérée ou potentielle ?
- Comment mettre en œuvre la grille d'analyse proposée ?

Les modalités de prévention des conflits d'intérêts des élus municipaux : les obligations déclaratives

- Quels sont les élus concernés ?
- Quels contrôles pour quelles finalités ?

Les dispositifs de prévention réservés au Maire : la suppléance

- Comment prévenir les conflits d'intérêts en tant que chef de l'exécutif ?
- Comment utiliser et organiser la suppléance ?
- Ne pas négliger les dispositifs particuliers de prévention des conflits d'intérêts (CGCT/Code de l'urbanisme)

> Étude de cas : comment régler la situation de Monsieur le Maire alors qu'il a sollicité l'attribution d'un permis de construire et qu'il a délégué un(e) élu(e) en matière d'urbanisme ?

Les dispositifs de prévention réservés aux titulaires d'une délégation du Maire : le déport

- La notion de déport : définition et finalités
- Comment se déporter efficacement ?

> Étude de cas : Je dispose d'une délégation du Maire dans mon secteur d'activité professionnel, et je suis membre d'une grosse association intervenant sur le secteur me donnant notamment la possibilité de proposer le versement de subventions aux associations : comment dois-je procéder ?

Les dispositifs applicables à tous les membres du conseil municipal : « le conseiller intéressé »

- Qu'est-ce qu'un conseiller intéressé à une délibération ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à observer pour se prémunir du risque ?

> Étude de cas : je suis commerçant et la Ville met en place un dispositif d'aide particulier auquel je peux prétendre au titre de mon activité professionnelle. Puis-je participer au vote ou dois-je donner une procuration ?

Le risque pénal à ne pas négliger : la prise illégale d'intérêts

- Distinguer conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts
- Quelles sont les principales zones de risques pour l'élu municipal ?

> Étude de cas : Disposant d'une délégation de signature me permettant de signer les marchés publics, puis-je attribuer le marché à une entreprise dans laquelle mon fils/ma fille travaille, sachant que je n'ai pas participé à l'analyse des offres et que je n'ai fait qu'avaliser la proposition des services ?

Les différentes responsabilités des élus municipaux

- La responsabilité administrative de la Commune
- La responsabilité civile personnelle

La responsabilité pénale (principales infractions en lien avec le devoir de probité, outre la prise illégale d'intérêts) :

- « Favoritisme »
- Corruption, corruption passive et trafic d'influence
- Les détournements de biens et/ou fonds publics
- La concussion

Conclusion et évaluation de la formation

PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE AVEC UN FOCUS SUR LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- ▶ Identifier les principales ressources et dépenses, tout en appréhendant les enjeux et stratégies d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale dans un contexte de réforme.
- ▶ Identifier les outils pour définir la marge de manœuvre de la collectivité
- ▶ Apprendre aux élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.
- ▶ Dans le cadre d'une formation délivrée en Intra :
 - apprendre à mutualiser les connaissances et compétences des membres de l'équipe constituée,
 - développer une vision stratégique commune.
- ▶ Les trois premiers objectifs sont évaluables en fin de formation

CONTENU PÉDAGOGIQUE

DES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET...

La structure des finances locales

Les ressources locales

- Point sur les nouvelles données fiscales
- Les dotations d'Etat et l'importance de la péréquation
- Les autres ressources : emprunt, tarifs, produits du domaine, subventions...

Les dépenses locales


- Le poids des compétences obligatoires
- L'intérêt des compétences facultatives
- Les relations financières avec les autres niveaux : du département vers les communes et les EPCI, des régions, de l'Etat et de l'Europe vers les départements.

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 21 et 22 mai
• 9 et 10 septembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Technicien

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques et pratiques, exercices avec exemples concrets fondés sur le budget et les modalités internes du Département / Ville/ Intercommunalité, concernés par les stagiaires

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur et projection numérique en PowerPoint.
Pour les exercices et études de cas, les stagiaires sont invités à transmettre à J-15 env. par voie électronique à notre Cabinet, un exemplaire des comptes administratifs et des budgets du Département / Interco. / Ville, concernés - Et à venir avec un exemplaire papier les Jours J, pour les exercices pratiques





PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE AVEC UN FOCUS SUR LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)

Les documents budgétaires

La nature des documents budgétaires

- Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, et la structure des chapitres et des articles
- La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonctions, la segmentation stratégique
- Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence

Le détail des documents budgétaires

- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte financier unique : documents comptables de constat et d'analyse, savoir distinguer les données significatives dans le CFU
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

Les règles d'élaboration

- Le calendrier
- Le débat d'orientations budgétaires
- La dynamique pluriannuelle

... À L'IDENTIFICATION DE MARGES DE MANŒUVRE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE.

Éléments de stratégie financière

- La logique de l'équilibre budgétaire
- Éléments fondamentaux d'analyse financière : ratios significatifs, ratios inutiles
- Autofinancement et endettement
- De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme
- Moyens d'action : évolution de l'autofinancement, stratégie d'investissement
- Etablir des hypothèses cohérentes

Le budget, acte politique

- Le budget est une affaire de choix : recherche d'un équilibre entre attentes et contraintes au niveau des investissements.
- Analyse du patrimoine existant.
- Dépenses d'investissement programmées : définition, méthode, diagnostic.
- Comment prendre en compte les charges/économies induites par ces investissements ?
- L'examen des équilibres budgétaires conduit à faire des arbitrages. Lesquels ?

Optimiser les ressources financières et mettre en place un programme d'investissement

- L'évaluation de la capacité financière de votre collectivité
- L'optimisation de l'utilisation des fonds de réserve et des provisions (DMTO)
- Appréhender la situation de la dette et déterminer une stratégie d'endettement
- Engager une démarche prospective
- Utiliser efficacement les outils techniques appropriés (gestion en AP/CP, gestion par opérations, etc.)

Analyse de quelques domaines-clefs et possibilités d'orientations

- Les dépenses sociales sont-elles maîtrisables ?
- Démographie scolaire et gestion des collèges
- Transition écologique - climatique : pertinence des « budgets verts »
- Traitement de la compétence voirie
- Le département, en appui financier aux projets des communes et des EPCI
- La gestion des ressources humaines
- L'impact de la renationalisation du RSA

Conclusion et évaluation de la formation



DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX (DMTO) ET LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES DÉPARTEMENTS ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Rappeler la situation financière des départements en 2023.
- ▶ Cerner les contraintes financières liées à la Loi de programmation des finances publiques. Identifier les impacts de la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sur les capacités d'action des collectivités locales.
- ▶ Maîtriser les outils financiers clés, permettant d'identifier des marges de manœuvre budgétaires sur l'année 2024. Ce dernier objectif sera évaluable en fin de formation.



Ancien Responsable Budgets locaux et analyses financières au ministère de l'Intérieur, le formateur-consultant A SENATUS CONSULTO est spécialisé en organisation et finances locales

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1ère Partie

Présentation de la situation financière des Départements

- Présentation de l'évolution de la situation financière des Départements (études de cas)
- Évolution des dépenses sociales dans les Départements (études de cas)

2ème partie

Présentation des priorités et des objectifs de maîtrise des dépenses fixées par la loi de programmation des finances publiques

3ème partie

Exercices individuels et collectifs sur l'impact de l'évolution des DMTO sur les capacités d'action des Départements

- Évolution des DMTO : comprendre leur chute
- Impact de la baisse des DMTO sur les marges de manœuvre : exercice pratique pour mesurer l'impact sur votre collectivité départementale
- S'interroger sur la possibilité de provisionner la chute du produit des DMTO.

Spécial Départements

Pré-requis : aucun

DURÉE ▶ 2 jours

DATES ▶ • 6 et 7 juin
• 3 et 4 octobre

LIEU ▶ Paris

PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Technicien

EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques et pratiques, exercices avec exemples concrets fondés sur le budget et les modalités internes de diverses collectivités départementales

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur remis aux participants et projection numérique en PowerPoint. **Pour les exercices, les stagiaires sont invités à venir avec les documents budgétaires et financiers de leur collectivité**





MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Spécialisé dans l'appui à la gestion des programmes européens, l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers ainsi que l'animation de formations pour décideurs, notre expert Juriste en droit européen qui a créé le cabinet ARIANE CONSEIL partenaire d'A SENATUS CONSULTO, interviendra lors de cette action de deux jours pour permettre aux participants, de :
 - Disposer d'une vision globale des programmes européens.
 - Comprendre leurs modalités de gestion et leur articulation avec les financements nationaux et locaux.
 - Donner des clés de lecture pour faire émerger des projets et savoir lire les programmes européens territoriaux FEDER-FSE 2021-2027.
- ▶ Le programme de travail suivant est proposé ; il pourra être ajusté selon les souhaits des participants.
- ▶ Le premier objectif sera évaluable en fin de formation.




Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 27 et 28 mai
• 12 et 13 septembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus régionaux/départementaux /Intercommunaux.... en charge de l'aménagement du territoire, renouvellement urbain, transition énergétique et fonds européens, auxquels pourront se joindre d'autres élus membres d'autres commissions ayant à connaître les dossiers européens.

 EFFECTIF ▶ 6 à 30 participants
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité : nous consulter.

MÉTHODOLOGIE : Nombreuses présentation laissant une large place à l'interactivité, la diversité des profils et des expériences des élus étant une source d'enrichissement du groupe

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur projeté en PowerPoint



MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1ÈRE JOURNÉE

La stratégie européenne face aux grands défis mondiaux

Les financements 2021-2027

- Rappel des grands objectifs visés par l'UE

Le nouveau cadre financier européen

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et économie numérique

- Horizon Europe : R&D
- Mécanisme pour l'interconnexion en Europe : infrastructures de transports
- Programme spatial européen
- Fonds Invest EU
- Programme pour une Europe numérique

Rubrique 2 - Cohésion, résilience et valeurs

- FEDER – FSE – Fonds de Cohésion
- Erasmus +

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

- PAC (FEAGA) – FEADER- FEAMP
- Life

La politique de cohésion 2021-2027 dans les régions

- Les priorités d'intervention de chaque fonds (FEDER/FSE/FEADER/ FEAMP)
- La gestion des programmes dans chacun des territoires régionaux

2ÈME JOURNÉE

Les financements nationaux en région

- Le CPER
- Le Plan de relance national
 - Ses priorités
 - Sa mise en œuvre

L'articulation des financements européens et nationaux

Les grandes thématiques des programmes FEDER et FSE

- Le numérique : le déploiement des infrastructures – les usages numériques pour la population
- L'énergie : production d'ENR et efficacité énergétique dans les entreprises, les bâtiments et le logement
- La mobilité durable : transport à la demande – transports cyclables – pôles d'échanges multimodaux
- Risques naturels et climatiques, préservation des espaces naturels
- Le tourisme
- La santé

Synthèse, évaluation de la formation

(et éventuels ateliers d'approfondissement sur demande)

SPÉCIAL

RÉGION/CONSEIL DÉPARTEMENTAL/ MÉTROPOLE...

Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?

CONSEILS STRATÉGIQUES

VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS

CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

FORMATION SUR MESURE

ACTIONS DE LOBBYING...



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr

> www.asenatusconsulto.org

SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL

LE MÉCÉNAT TERRITORIAL, MODE D'EMPLOI (ASPECTS JURIDIQUES, FINANCIERS ET STRATÉGIQUES)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Savoir repérer les différentes formes de partenariats privés (mécénat, sponsor, fondations, crowdfunding...)
- Être capable de distinguer les partenariats privés qui correspondent le mieux à l'écosystème des projets développés par votre collectivité
- La régie directe et indirecte du mécénat : les avantages et les inconvénients
- Les points de vigilance juridiques
- Être capable d'intégrer une politique de mécénat au développement des projets de la collectivité
- Être capable de comprendre les motivations des entreprises et construire un discours efficace
- Savoir travailler en mode projet et organiser la mission mécénat en interne
- Savoir pérenniser ses partenariats

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS


- Être capable d'utiliser les techniques du marketing : comprendre l'environnement, la concurrence et le positionnement de son projet, définir son écosystème
- Méthodologie de projet : impliquer des partenaires multiples dès la construction d'un projet et diversifier les sources de financement
- Savoir repérer les appels à projets de fondations
- Répondre aux appels à projets et constituer une boîte à outils afin d'optimiser le travail de rédaction
- Développer les outils du mécénat territorial : catalogue de projets, fiche projets, charte, convention de mécénat...

Pré-requis : aucun

 DURÉE ► 2 jours

 DATES ► • 12 et 13 mars
• 5 et 6 novembre

 LIEU ► Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ► Élu territorial, Collaborateur d'élu, Directeur Général des Services, Directeur opérationnel...

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !
LES INSCRIPTIONS SERONT
ENREGISTRÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE.**

MÉTHODOLOGIE : L'animation de la formation s'appuiera sur une pédagogie active reposant sur des méthodes complémentaires : apports théoriques, techniques et méthodologiques - Partage d'expériences, études de cas, exercices exploitables à court et moyen terme au sein de l'entité

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Remise de supports pédagogiques



SÉMINAIRE NATIONAL - DÉBAT TERRITORIAL

LE MÉCÉNAT TERRITORIAL, MODE D'EMPLOI (ASPECTS JURIDIQUES, FINANCIERS ET STRATÉGIQUES)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Partie 1 : Le mécénat d'entreprise et la relation partenariale

- Mécénat et fondations d'entreprise, définition, rappel du cadre juridique et fiscal
 - Les dispositions juridiques et fiscales du mécénat
 - Les critères d'éligibilité des projets au mécénat d'entreprise
 - Les typologies de contreparties
 - Comprendre les motivations des entreprises
 - Méthodologie de projets : 8 points avant de se lancer
 - Le parrainage/sponsoring
 - Les fondations d'entreprise : typologie et fonctionnement
- > Études de cas, étude de positionnement de la structure, appels à projets de fondations

Partie 2 : L'organisation du mécénat dans une collectivité

- Les points de vigilance : marchés publics, gestion de fait...
 - Les régies directes du mécénat
 - Les régies indirectes (fondation abritées, mutualisation...)
 - Les outils de sécurisation du mécénat des collectivités : charte, convention, reçus...
 - Travailler en mode projet : la cellule mécénat de la collectivité
- > Études de cas et ateliers, constitution des outils du mécénat

Partie 3 : Mises en situations

- Les projets de la collectivité à la fois en tension et porteurs de partenariat/mécénat
 - Constitution des outils
 - Réflexion sur la logique de marque territoriale
 - Organisation du « chemin du don » dans les différents services de la collectivité
 - Plan de communication de la campagne de mécénat
 - Réflexion autour d'un événementiel de lancement officiel de la démarche mécénat
 - Les premières entreprises à contacter...
- > Études de cas, étude de positionnement de la structure, puis conclusion et évaluation de la formation

SPÉCIAL

OPTIMISER L'EFFICACITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES COLLABORATEURS DE CABINETS D'UNE VILLE ET D'UNE INTERCOMMUNALITÉ PILOTÉES PAR UN MÊME ÉLU

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS PROPOSONS AUX COLLABORATEURS DE CABINETS CONCERNÉS :

1ère Partie

- Prendre du recul et faire un bilan sur le fonctionnement, l'organisation et le pilotage des deux cabinets (Ville – Intercommunalité) pour améliorer le positionnement, la coordination des projets, la communication, et l'efficacité individuelle et collective.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- > **Disposer d'un diagnostic partagé** sur le fonctionnement-l'organisation-le pilotage des deux cabinets, le rôle de chaque collaborateur et son articulation dans l'équipe Ville – Intercommunalité, tout en cernant les blocages dans le respect des procédures et leurs conséquences en termes d'efficacité et d'image.
- > **Repérer les impacts concrets** des nouveaux process partagés, y compris en termes de circulation et d'exploitation de l'information et de la communication au sein des deux cabinets, et vers l'ensemble des interlocuteurs, élus et administration, entre élus, citoyens, partenaires..., les éléments de langage commun (comment ? lesquels ? ...) : pour faire simple, un projet / une méthode / une vision transverse.

2ème Partie

- Co-construire des solutions applicables visant la performance des équipes entre elles, vis-à-vis de l'administration, et auprès des élus, tout en remplissant les objectifs de la mandature.

> **Dégager des pistes d'amélioration** individuelle/collective, des outils, des processus et des méthodes de travail structurant au mieux l'organisation et la réactivité de l'équipe, la prise de décision, le niveau d'accompagnement performant du Maire/Président, avec un éclairage particulier sur les questions suivantes :

- Qui doit avoir une relation directe avec le Maire/Président, et pourquoi ?
- Quel processus d'arbitrage « quotidien » ?
- Quel processus d'arbitrage des « urgences » ?
- Faut-il territorialiser les collaborateurs de cabinet ?
- Faut-il le cas échéant, réaliser des fiches de poste pour chaque collaborateur ?

> **S'engager sur un contrat de progrès** et une feuille de route stratégique pour la durée restante du mandat (et plus). Utiliser des techniques facilitant la gestion des émotions et du stress en situation de crise (*ce point sera traité en fonction des contraintes éventuelles de timing*).



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr



QUELLE RELATION « ÉLU – CABINET - SERVICES » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Permettre aux élus (notamment ceux récemment investis d'un mandat électif), d'acquérir une vision large et précise de l'organisation et des pratiques qui gouvernent les institutions communales, dans la perspective d'optimiser la vie municipale, les relations et l'efficacité entre Elus d'une part et entre les Elus et les Services, d'autre part.
- ▶ Cette formation sera également l'occasion de mieux comprendre les grands principes du budget d'une collectivité (Focus sur un budget municipal).
- ▶ Au final, les objectifs consistent à favoriser la transformation d'une liste électorale en une équipe soudée, homogène et efficace.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Phase 1 : Point d'étape partagé

- Rappel des grands objectifs du projet de mandat.
- Définition partagée des priorités à développer individuellement et collectivement sur les toutes prochaines années (et plus...).

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 19 et 20 juin
• 8 et 9 octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Cadre, Collaborateur d'élus

 EFFECTIF ▶ 8 à 30 participants maximum
(dans le cadre d'une action en intra-collectivité : nous consulter)

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, exercices individuels/collectifs. Travaux basés également sur les grands principes du budget d'une collectivité locale

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Une présentation en PowerPoint est prévue et sera remise aux participants (format numérique)





QUELLE RELATION « ÉLU – CABINET - SERVICES » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)

Phase 2 : Se donner les moyens de la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse et efficace

- Comprendre les principes de la gouvernance d'une collectivité locale et identifier ses leviers d'action : débats/décisions/circuits de communication... à partir d'exercices en sous-groupes sur des situations concrètes et retours d'expériences.
 - Cerner la place, les rôles respectifs et les conditions d'une bonne coopération entre les élus : exécutif, élus titulaires d'une délégation de fonctions, conseillers municipaux, majorité et opposition
 - Créer les conditions d'une coopération efficace entre les élus et l'administration : pilotage des élus – expertise des services – complémentarités des rôles et des visions – comment éviter les risques de dysfonctionnements et créer un binôme gagnant-gagnant au service de l'intérêt général ?
 - Comprendre le rôle et le fonctionnement du Cabinet / de la Direction générale
- Se fixer des règles de fonctionnement pour une meilleure efficacité de chacun et du groupe.

> Exercices – Mises en situations

Phase 3 : Le budget local au service de l'action stratégique

- Comprendre la structure des finances locales (ressources, dépenses, documents budgétaires et les règles d'élaboration).

> Exercices

Phase 4 : Organiser et planifier la mise en œuvre du projet politique

- Comprendre les différents temps et rythmes du mandat ; savoir se situer pour optimiser son action.
- Créer l'outil commun de planification de l'activité de la collectivité et des priorités d'actions à partir d'une frise chronologique à l'échelle du mandat et d'un plan d'action par délégation : pour faire simple > un projet / une méthode.

> Exercices

Conclusion sur le socle de base qu'il convient de bâtir pour :

- Faire du projet et du programme électoral un plan d'action.
- Faire d'une liste une équipe homogène et optimiser son efficacité.

Évaluation de la formation et clôture





BILAN À MI-MANDAT : COMMENT (RE)MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Prendre du recul et faire l'analyse des actions menées par la majorité municipale au regard des principaux objectifs de la mandature, avec un point sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du travail accompli.
- ▶ Identifier à mi-mandat, les sujets et les dossiers porteurs sur lesquels baser les projets/ actions à venir.
- ▶ Cerner les différentes options stratégiques et leurs conséquences en termes de posture et de positionnement.
- ▶ Concevoir et piloter une stratégie et un plan de communication.
- ▶ Le premier objectif sera évaluable en fin de formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Définition d'indicateurs quantitatifs/ qualitatifs et évaluation des actions développées au cours de cette première partie de mandat (réussites et échecs). Mise en perspective du travail accompli avec les engagements du programme politique
- Déclinaison de la stratégie en termes de communication en se plaçant dès aujourd'hui dans la perspective du bilan de fin de mandat (avec un focus sur le plan de communication, les cibles, les outils à disposition et le calendrier)
- Comment faire face aux éventuelles objections ou attaques ? Quels éléments de langage ?
- Analyse et hiérarchisation des projets prioritaires à développer (enjeux et méthodes, mobilisation des équipes et plan d'actions)

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

	DURÉE ▶	1 jour
	DATES ▶	<ul style="list-style-type: none"> • 23 mai • 4 juillet • 23 septembre • 13 décembre
	LIEU ▶	Paris
PROFIL DES PARTICIPANTS ▶	Élus municipaux (Exécutif – Majorité municipale) et collaborateurs de Cabinet	
	EFFECTIF ▶	15 participants

MÉTHODOLOGIE : **Exposés interactifs, travaux individuels et en sous-groupes (méthode de co-développement)**

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **Programme de la mandature, support du formateur et projection en PowerPoint**

SPÉCIAL

2EME PARTIE DE MANDAT : TIRER LES LEÇONS DES CRISES, IDENTIFIER LES NOUVELLES ATTENTES DES CITOYENS, ANTICIPER LA VILLE DE DEMAIN

L'aspiration à renouveler le pacte démocratique et la demande d'autres formes de rapport à la politique s'expriment régulièrement. Les citoyens semblent délaisser les formes classiques de l'engagement : on ne va peut-être plus voter mais on s'intéresse au bien public et cela vaut en particulier au sein des nouvelles générations qui semblent vouloir co-construire la ville de demain.

Dans ce contexte, cette action interactive et participative animée par un Politologue, chercheur CNRS au Centre d'Etudes de la Vie Politique Française, et enseignant à Sciences Po, vise à :

- Comprendre les raisons de ces crises et cerner ce que les citoyens et plus localement les administrés, attendent de leurs élus de proximité et des politiques publiques qu'ils développent.
- Identifier les principaux leviers susceptibles de rétablir progressivement la confiance et l'engagement citoyen à l'échelle locale (et nationale) et anticiper la ville de demain.

Fil rouge indicatif...

- Introduction sur les défis lancés à la démocratie représentative
- Réflexions individuelles et collectives des participants sur les leviers d'actions à partir des questions suivantes : Qu'est-ce que les citoyens/administrés attendent en priorité de leurs élus de proximité et des politiques publiques au niveau local ? Différences avec le national ? Comment "injecter" concrètement de la confiance localement, quels principaux leviers ?...
- Constitution de deux à trois ateliers collaboratifs, puis restitution par les rapporteurs sur « Les grandes lignes d'une feuille de route stratégique visant à rendre le citoyen davantage acteur de la vie associative, syndicale, politique » à l'échelle locale, tout en anticipant la ville de demain.



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@senatusconsulto.fr

CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE

MANAGEMENT, COMMUNICATION ET EFFICACITÉ PERSONNELLE





COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, X (EX.TWITTER) ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra

Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et X (ex-Twitter)). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

SI POSSIBLE > Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et X (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) > Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. > La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte X et comptes Dailymotion/ YouTube/Flickr, s'ils existent. > La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes X auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et X
 - Les réseaux professionnels : Viadéo – Linked-in
 - Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
 - Les nouvelles tendances : Instagram, Tik Tok, Messenger...
- > Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶

- 27 et 28 mars
- 17 et 18 juin
- 24 et 25 septembre
- 7 et 8 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, collaborateur d'élus

 EFFECTIF ▶ 5 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support du formateur (numérique)





COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, X (EX.TWITTER) ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

CONTENU PÉDAGOGIQUE (SUITE)

Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- > Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

Zoom sur X

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- > Atelier de création d'un compte X

Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
 - Simplicité de création et de mise à jour
 - Astuces pour faire connaître son blog
- > Atelier de création d'un Blog

Conclusion et évaluation de la formation





MEDIA-TRAINING - RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ

AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview

Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing

Se préparer à être interviewé : la « check-list »

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique

Exercices face caméra : l'importance du fond

Savoir (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter • Maîtriser la durée
- Débriefing

Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

Profil personnalisé, évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 4 et 5 avril
• 14 et 15 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, collaborateur d'élus

 EFFECTIF ▶ 5 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur



RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Connaître les techniques pour apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.
- ▶ Le premier objectif est évaluable en fin de formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

Conclusion et évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 2 et 3 juillet
• 10 et 11 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial

 EFFECTIF ▶ 6 participants

MÉTHODOLOGIE : Pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur

SPÉCIAL

CONDUITE DES CONSEILS DE QUARTIER : REUSSIR L'ANIMATION DES RÉUNIONS ET DES DEBATS TRACER LES GRANDES LIGNES D'UNE FEUILLE DE ROUTE PAR QUARTIER

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS PROPOSONS
À VOS ADJOINTS DE QUARTIERS ET ELUS MUNICIPAUX CONCERNÉS :

1ère partie

Susciter une motivation individuelle et collective
stable et durable

> Focus sur les postures à adopter pour générer la participation, susciter des échanges équilibrés entre les participants, synthétiser les interventions, conclure les réunions et fixer les prochaines échéances

Entraînement des participants à partir de mises en situation concrètes, incarnées, analysées et synthétisées

> Les règles d'or à retenir pour :

- réussir à faire remonter les attentes des habitants, les informer sur les projets d'intérêt collectif et leur permettre d'agir sur leur cadre de vie ou bien le choix des aménagements sociaux-culturels-sportifs-sécuritaires...
- tracer les grandes lignes d'une feuille de route d'actions partagées sur un quartier

2ème partie

Animation de réunion et prise de parole en public,
mode d'emploi

> Les clés de réussite pour conduire une réunion de quartier avec efficacité : préparation sur le fond et sur la forme, fixation et formalisation d'objectifs et de livrables, gestion du temps, gestion des débats et des prises de parole, synthèse et conclusion des réunions

> Maîtriser les fondamentaux de la prise de parole en public (nombreux exercices à l'appui).



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr



SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Réussir à faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées, gagner en confiance.
- ▶ Être capable d'organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Être en mesure – à l'aide de méthodes et de techniques –, d'intervenir sans préparation avec aisance et sérénité, quel que soit le contexte.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

Conclusion et évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ • 3 et 4 juin
• 30 septembre et 1er octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial

 EFFECTIF ▶ 6 participants

MÉTHODOLOGIE : Pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur

LAURENT
MESEGUER



[en savoir plus](#)

EN CETTE PERIODE OLYMPIQUE, A SENATUS CONSULTO
VOUS RECOMMANDE CET OUVRAGE

Plus qu'un livre de préparation mentale, Gagne! est un compagnon quotidien dans chacun de vos challenges : sportifs, personnels, professionnels. Véritable carnet de route, il est conçu pour être nourri de vos propres réflexions. Remplissez-le, annotez-le, imprégnez-vous des nombreux cas pratiques issus du sport, et faites-en un outil au service de votre performance.



Son auteur, Laurent Meseguer, est un ancien sportif international de haut-niveau. Il intervient en tant qu'expert partenaire chez A SENATUS CONSULTO.



EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
 - séduire, informer, convaincre
 - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets.
 - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post-électorale.
 - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
 - Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
 - La reformulation ciblée
 - Les enjeux humains et politiques
 - Exercices pratiques face à la caméra
 - Analyse des exercices, synthèse
 - Élaboration de l'argumentation
 - Processus de communication
 - Technique de l'exposé
 - Repérer les « écarts » dans sa communication
 - Les inférences
 - Les équivoques
 - Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
 - Face aux médias : déterminer sa « cible »

Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

Entraînement

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

Profil personnalisé, puis évaluation de la formation

Pré-requis : aucun

 DURÉE ▶ Au choix du participant

 DATES ▶ Au choix du participant

 LIEU ▶ Au choix du participant

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élu territorial, Collaborateur : Directeur/Chef de Cabinet, DGS, Directeur de la Communication...

 EFFECTIF ▶ 1 participant

MÉTHODOLOGIE : Apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur et caméra -TV - Vidéo



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
 - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
 - enrichissant son vocabulaire général et technique,
 - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
 - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
 - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
 - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
 - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).

OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...). Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia. Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

Pré-requis : aucun



DURÉE



Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATES



Au choix du participant



LIEU



Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS



Elu territorial



EFFECTIF



1 participant

MÉTHODOLOGIE : Exercices, mises en situations, débriefing. Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité





ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés, les points suivants sont développés :

1. Évaluations du niveau d'anglais initial du stagiaire.
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points d'amélioration.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (séances téléphoniques), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais. Le participant est sollicité directement dans la langue-cible. Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation. Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.
5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé

A SENATUS CONSULTO propose également d'améliorer son aisance et sa confiance à l'oral, s'exprimer avec précision à l'écrit dans d'autres langues (russe, espagnol, allemand...) : nous consulter.



BULLETIN D'INSCRIPTION

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR
DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU
15.07.2008 ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE
UNIQUE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA
QUALITÉ RÉFÉRENCÉ QUALIOP1 POUR LES ACTIONS DE FORMATION

TARIFS

- > **Session collective** (dans nos salles à Paris)
600 € nets x jour(s) = € nets
- > **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- > **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure

COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : _____
Code postal : _____ Ville : _____

PARTICIPANT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Fonction : _____

TITRE DE L'ACTION :

DATE(S) : _____

RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
(si différente du Responsable Formation)

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Date : _____ Signature : _____

Merci de bien vouloir préciser ici les raisons professionnelles/politiques/personnelles qui vous ont poussé à vous inscrire à cette formation :

Merci de bien vouloir préciser les attentes que vous avez en termes d'apprentissage, en précisant les compétences concrètes que vous souhaitez être en mesure de mobiliser à l'issue de cette formation :

CONDITIONS GÉNÉRALES

SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée. Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales. Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur. Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. Prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

FORMATION/ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée. **Les frais de participation comprennent** : l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur. Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**. Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Nos offres de formation en présentiel se poursuivent dans nos centres dans le strict respect des mesures sanitaires et l'accès à nos centres de formation n'est pas soumis au Pass sanitaire (« Décret n°2021-1059 du 7 août 2021 »).

Dans ce cadre, A SENATUS CONSULTO met tout en œuvre pour assurer la sécurité des stagiaires et de ses formateurs : port du masque, distanciation physique, nettoyage régulier des lieux de stages, mise à disposition de gel hydroalcoolique, rappel régulier des gestes barrière, aération des salles de formation, etc.

Les informations recueillies dans le cadre du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par A SENATUS CONSULTO à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris / ou par e-mail à contact@asenatusconsulto.fr / ou par téléphone au 01 53 90 45 56.

Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles du stagiaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par A SENATUS CONSULTO. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, l'organisme procédant à l'inscription auprès d'A SENATUS CONSULTO, s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par notre société aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros. Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10% du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

A PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier. Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- > accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- > professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- > promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- > favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

Nos métiers

Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- > Institutionnel, Juridique - Action sociale - Environnement - Développement durable - Energie - Politique de la Ville - Foncier, Urbanisme - Finances, Fiscalité - Développement économique - Sport, Culture - Action internationale - Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- > maîtrise technique : concepts - outils - méthodes ;
- > conduite de l'action : démarches - processus - information ;
- > performance de l'organisation : compétences - complémentarité - suivi et évaluation ;
- > réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire. Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques. Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- > de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- > d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- > d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



A PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives. D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province. Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- > mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- > organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- > promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- > recherche de partenariats et de financements.

Notre organisation

Le management

- > Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai. Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- > Une expertise internationale.
- > Un secrétariat permanent.

Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations - événements - conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes... Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

L'équipe de formateurs - consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

> www.asenatusconsulto.org

Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France et en Europe.



A SENATUS CONSULTO

23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris

SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z

Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité, et référencé Qualiopi pour les actions de formation.